

d'une criante injustice. Eh bien ! non, et pendant longtemps encore on écrira des phrases comme celles-ci que je trouve dans *La Nouvelle-France*, page 15, article d'ailleurs très remarquable, intitulé *Les Canadiens-Français et l'Empire Britannique* :

“ La guerre terminée, tous les hauts fonctionnaires de l'armée et de l'administration passèrent en France, ainsi que les derniers régiments et plusieurs des habitants les plus riches de la colonie. Les prêtres, les religieuses et le peuple restèrent...

“ Envisagé sous certains aspects, le départ d'une partie des classes dirigeantes fut une perte pour la colonie, qui se trouva ainsi privée d'un nombre assez considérable de ses citoyens les plus influents. Toutefois l'absence de toute autre classe privilégiée que le clergé rendit plus facile l'entente entre les vainqueurs et les vaincus et assura à ceux-ci une sécurité plus complète.Le clergé resta la seule classe dirigeante.”

Cela n'est pas exact. *Principale* aurait mieux fait que seule.

Dans un intéressant travail qui vient de paraître : *Notre Drapeau*, je lis ce qui suit :

“ Après la capitulation, les troupes françaises... regagnèrent la France pour ne plus jamais revenir. Les fonctionnaires, les nobles, les commerçants et d'autres notables laissèrent (quittèrent ferait mieux) bientôt le pays.”

Il serait plus véridique de dire : “ A part quelques exceptions dont il ne faut pas tenir compte, les membres du clergé, les fonctionnaires, les nobles, les commerçants, les hommes de profession restèrent au pays.”

Après avoir lu la liste des élèves des Ursulines immédiatement après la conquête, et surtout la nomenclature interminable publiée par le juge Baby, je suis sous l'impression —je ne puis affirmer absolument—qu'il y avait alors en